



## L'école au cœur de la Nation

**L**e débat national qui s'ouvre sur l'avenir de l'école est une consultation sans précédent, destinée à mieux faire connaître aux Français l'ensemble de notre système éducatif et à donner au plus grand nombre d'entre eux la possibilité d'exprimer leurs attentes sur ses objectifs et sur son fonctionnement. Ce débat est nécessaire : quinze ans après la loi d'orientation de 1989 qui se projetait à l'horizon de l'an 2000, une nouvelle loi devra tracer les perspectives de l'école pour les dix ou quinze ans à venir. Le débat a donc vocation à éclairer la préparation du futur texte qui sera déposé au Parlement à l'automne 2004 ; il répond aussi aux mouvements du printemps dernier qui ont mis en évidence certaines inquiétudes et montré que le pays avait davantage besoin de réfléchir à l'avenir de son école.

Une commission indépendante, présidée par Claude Thélot, a été chargée d'animer le débat et d'en tirer les conclusions. Celui-ci revêtira plusieurs formes :

- le site internet [www.debatnational.education.fr](http://www.debatnational.education.fr) recueille dès à présent toutes les contributions spontanées et propose des forums de discussion ;
- **deux demi-journées de débat** – ouvertes non seulement à tous les personnels de l'Éducation nationale, mais aussi aux partenaires de l'école (parents d'élèves, élus des collectivités locales...) et aux élèves les plus grands – se tiendront **au sein de l'institution scolaire**, dans le cadre des circonscriptions du premier degré pour les écoles, dans chaque collège et lycée pour le second degré (y compris l'enseignement privé, les établissements agricoles et les centres de formation d'apprentis) ainsi que dans les services académiques. Chaque organisateur sollicitera un animateur local, qui pourra être par exemple un inspecteur pédagogique, un parent ou un président d'association d'anciens élèves, un journaliste ou un élu local, un universitaire, un membre de l'Ordre des Palmes académiques... Le débat sera consacré, d'une part, à la réflexion sur l'état de l'école aujourd'hui, sur ses forces et ses faiblesses, en s'appuyant sur le diagnostic rendu public en octobre par le Haut conseil de l'évaluation de l'école ; d'autre part, à des réflexions sur l'avenir : parmi les questions proposées par la commission du débat autour de plusieurs thèmes (les missions de l'école et son organisation, faire réussir les élèves), les animateurs locaux en retiendront deux ou trois pour en débattre avec les participants. Les synthèses des discussions devront dégager trois priorités ; elles seront directement adressées à la commission nationale et consultables sur internet. Le débat se tiendra la semaine du **1<sup>er</sup> au 6 décembre** dans les départements de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques, la semaine du **8 au 13 décembre** en Dordogne. Les cours seront bien entendu banalisés durant les deux demi-journées choisies ;
- enfin, parce que l'éducation intéresse l'ensemble de la Nation, **des rencontres** se tiendront dans les principales villes à l'initiative des sous-préfets d'arrondissement : tous les citoyens et décideurs locaux (élus, chambres consulaires, acteurs économiques, associations...) pourront ainsi prendre part au débat et faire des propositions.

Chacun est invité à s'exprimer et à prendre en charge sa part dans l'avenir de l'Éducation nationale.

## Sommaire

- Éducation à l'environnement 2
- L'enseignement français à l'étranger 2
- Sportivement vôtre 3
- Classes et ateliers relais : un dispositif en expansion 3
- Portrait d'Alex Larroza, CPE au Collège de Lège Cap-Ferret 4

## Revue de presse

Réalisée par le service communication du rectorat, une revue de presse quotidienne est consultable chaque jour sur l'intranet du site académique.

<http://intra.ac-bordeaux.fr/>

Retrouvez « Dialogues »  
en ligne sur  
[www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr)

**Patrick GÉRARD**  
Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des universités d'Aquitaine

## Rentrée universitaire 2003

Le 13 octobre au rectorat, à l'occasion de la conférence de presse consacrée à la rentrée universitaire 2003 en présence des quatre présidents des universités de Bordeaux et de Jean-Michel Uhaldeborde qui effectuait sa première rentrée à l'université de Pau et Pays de l'Adour, une charte de partenariat a été signée entre les universités d'Aquitaine et le CROUS de Bordeaux représenté par Jean-Pierre Guyet, Directeur adjoint du CROUS et Jean-Pierre Gainand, directeur du CROUS. Ce contrat définit cinq priorités communes en faveur de l'accueil et l'intégration des étudiants à l'université : l'aide sociale, le logement, la restauration, les initiatives étudiantes, les nouvelles technologies et la vie citoyenne.



## 24<sup>e</sup> Université d'Été de la communication – Hourtin

Le 25 août dernier, Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire a inauguré la 24<sup>e</sup> édition de l'université d'Été. A cette occasion, en présence de Patrick Gérard, recteur de l'académie, il a signé un accord de partenariat avec le président du syndicat de la Presse parisienne, Xavier Ellie, et le président de la Presse quotidienne Régionale et vice-président de l'association Régions Presse Enseignement Jeunesse (ARPEJ), Jean-Louis Prévost. Cette convention permettra aux élèves et aux enseignants, à travers un site Internet, d'accéder à la diversité de la presse nationale et régionale.



## Salon de l'Éducation

Le rendez-vous annuel des jeunes, des enseignants, des parents et de tous les acteurs de l'éducation, le 5<sup>e</sup> Salon de l'Éducation se tiendra du 19 au 23 novembre 2003 Porte de Versailles à Paris.

En savoir plus : [www.salon-education.org/](http://www.salon-education.org/)



## Éducation à l'environnement

« Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins. »

Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre Norvégien

Cette notion contemporaine permet de développer la réflexion individuelle et collective tout en favorisant les initiatives et les partenariats avec les acteurs extra-scolaires. Assurant une mission de service public dans le cadre scolaire, l'Éducation nationale apparaît tout naturellement concernée par l'éducation à l'environnement. Agir pour l'environnement, c'est promouvoir ce thème universel dans les programmes et pratiques pédagogiques au

travers d'actions éducatives. C'est chose faite depuis septembre 2003, l'éducation à l'environnement pour un développement durable fait l'objet d'une expérimentation dans 74 écoles, collèges ou lycées volontaires dans dix académies. Dans l'académie de Bordeaux, le 20 octobre dernier les élèves du collège Henri-Brisson de Talence

(33) ont présenté les travaux qu'ils mènent depuis un an avec leur professeur sur le thème de l'eau à Tokia Saïfi, secrétaire d'État au développement durable entourée du professeur Michel Ricard, chargé par le Premier Ministre d'une mission à l'Éducation à l'environnement et des autorités académiques. Sont également concernés par ce dispositif, les lycées Jacques-Monod à Lescar (64) et Jean-Moulin à Langon (33), l'école et le collège des

Dagueys à Libourne (33), le collège Cantelande à Cestas (33). Dans ces établissements, 30 heures de cours seront consacrées à cette matière pour le premier degré, 20 heures au collège et 10 heures au lycée. A noter parmi les opérations susceptibles de s'articuler autour de ce thème, l'opération « Mille défis pour ma planète », initiée par le ministère de l'Écologie depuis 1993 et destinée aux jeunes de 5 à 26 ans.

En savoir plus :

[www.education.gouv.fr/bo/2003/14MENE0300748C.htm/](http://www.education.gouv.fr/bo/2003/14MENE0300748C.htm/)  
[www.milledefis-aquitaine.org/](http://www.milledefis-aquitaine.org/)



Crédit photo Mairie de Talence



## L'enseignement français à l'étranger

Depuis 1999, dans le cadre d'un partenariat mis en œuvre par l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger (AEFE) et le Ministère de l'Éducation nationale, le réseau scolaire français à l'étranger a été organisé en 15 zones. Concernée par ce dispositif, l'académie de Bordeaux est partenaire des écoles et des lycées français d'Amérique du Sud. En outre avec l'académie de Toulouse, elle est aussi partenaire des établissements français du Portugal et d'Espagne (20 établissements d'enseignement français en Espagne avec plus de 17 000 élèves français et étrangers). Ce projet a fait naître d'importantes synergies en matière de formation continue des enseignants, d'orientation et de formation des élèves, de développement des technologies de l'information et de la communication et des relations avec les établissements scolaires de l'académie. Le plan de formation des personnels français et des recrutés locaux des lycées de l'étranger est notamment élaboré en collaboration avec le Service académique de la formation

et l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la zone. Par an, cela représente 20 à 25 stages assurés par des formateurs de l'académie dans chaque zone (ex : Barcelone, Madrid, Lisbonne, Montevideo, Rio de Janeiro ...).

L'AEFE accorde également des bourses d'une année aux élèves de l'académie désireux de poursuivre leurs études dans un lycée européen. Ainsi, en 2002/2003, ce sont deux élèves qui ont passé une année respectivement dans les lycées de Barcelone et de Madrid. Pour 2003/2004, huit élèves ont déposé des demandes de bourses ; une élève de terminale L du lycée Camille-Julian de Bordeaux a obtenu une bourse pour étudier au lycée français de Londres.



Information :  
Délégation Académique aux Relations Internationales et à la Coopération  
Tél : 05 57 57 35 07  
[ce.relint@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.relint@ac-bordeaux.fr)  
En savoir plus : [www.aefe.diplomatie.fr](http://www.aefe.diplomatie.fr)

## Sportivement vôtre

Depuis la rentrée 2003, le lycée René Cassin de Bayonne (64) propose une section sportive scolaire de pelote basque créée en collaboration avec les organismes sportifs (fédération, ligues, clubs...) et l'Éducation nationale.

**R**iche héritière d'une longue tradition de sport de haut niveau avec le Pôle France de pelote basque créé en 1983 dans l'établissement, cette discipline s'adresse aux élèves de seconde privilégiant un enseignement au double objectif



associant les résultats scolaires et sportifs. Lors de leur inscription, les élèves ont le choix entre plusieurs spécialités : pelote à main nue, la cesta punta (jeu avec chistera), le frontenis (tennis qui se joue dans un mur à gauche) ... Et comme toute section sportive, celle-ci requiert de la part des candidats des performances physiques et scolaires compatibles avec un rythme d'entraînement soutenu (8h/semaine) auxquelles s'ajoutent les deux heures d'éducation physique et sportive obligatoires et les éventuelles compétitions. Le recrutement des pelotari se fait principalement en local, sachant que les futurs joueurs sont soumis à des tests d'aptitude physique. Cette filière peut être considérée comme une étape préparatoire pour intégrer par la suite le Pôle France de Pelote réservé à l'élite sportive. Pour la petite histoire ! Le saviez-vous, le jeu de la pelote basque est issu du jeu de paume (sport national français au XVI<sup>e</sup> siècle). Quand la pratique du jeu de paume se perdit au début du XVII<sup>e</sup> siècle, il survécut au Pays basque (d'où le nom de Pelote basque) et de nombreux jeux dérivés se développèrent.

**Contact :**  
Lycée René Cassin - Bayonne  
Tél. : 05 59 58 42 00

## Classes et ateliers relais : un dispositif en expansion

**C**réées il y a environ dix ans, les classes relais proposent à des élèves en voie de rupture scolaire, un travail de réflexion/réconciliation avec le collège. Ce travail passe par un temps, limité et encadré, d'éloignement temporaire du collège d'origine et d'affectation par l'Inspecteur d'académie dans un dispositif relais : classe ou atelier. Ces structures, rattachées administrativement à un collège, sont conduites par des enseignants, des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et des animateurs associatifs, et accueillent hors les murs des établissements scolaires des élèves de 11 à 16 ans.

L'an dernier, ce sont 50 élèves qui ont bénéficié de ce dispositif. Pour 75 % d'entre eux, cette prise en charge a permis d'éviter les sorties du système éducatif et une rescolarisation soit dans la voie scolaire ordinaire, soit dans l'enseignement adapté pour les élèves en relevant, ou encore dans la voie de l'apprentissage menée avec succès. Notons que ces résultats sont supérieurs à ceux enregistrés au niveau national.

Ce dispositif est élargi aux cinq départements de l'académie depuis la rentrée 2003 puisqu'aux quatre classes existantes en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques s'ajoutent : une classe en Dordogne ouverte au collège



Jacques-Prévert de Bergerac, une classe en Lot-et-Garonne au collège Jasmin-les-Isles d'Agen. En outre, trois ateliers relais ont vu le jour, l'un en Gironde à Bordeaux, deux dans les Landes, l'un à Saint-Paul-les-Dax et le second à Mont-de-Marsan.

**Contact :**  
Inspection académique de La Gironde  
Tél. : 05 56 56 36 00

**Sylvie Loiseau,**  
inspectrice d'académie adjointe

## Médiateur académique



Edmond Benayoun, médiateur académique de l'Éducation nationale reçoit les réclamations d'ordre exclusivement individuel concernant le fonctionnement de l'institution publique, de la maternelle à l'enseignement supérieur, émanant des usagers du service public (parents d'élèves, lycéens, étudiants) ; et de tous les personnels des services de l'administration, quel que soit leur statut.

**Rectorat de l'académie de Bordeaux**  
Tél. : 05 57 57 87 21  
[www.education.gouv.fr/mediateur](http://www.education.gouv.fr/mediateur)

## Un antivol labellisé !

L'équipe de productique mécanique du lycée de Baudre d'Agen (47) a remporté le challenge de productique du Symap (Syndicat de la machine-outil, du soudage, de l'assemblage et de la productique associée). Un prix d'un montant de 4500 euros leur sera remis sur le salon Educatec en novembre prochain pour la réalisation d'un antivol de scooter.



## La Science en fête

Visites, conférences, expositions, projections, ateliers, jeux-concours ont marqué à nouveau la Fête de la Science, du 13 au 18 octobre, dans tous les départements de l'académie, motivant la curiosité des jeunes et des adultes. Parmi les temps forts de cette douzième édition, on retiendra le colloque des universités sur Arts et Sciences en 1453, à l'occasion du 550<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Castillon ; l'exposition au conseil régional d'Aquitaine de l'exceptionnelle collection des instruments du cabinet de physique du lycée impérial de Périgueux (lycée Bertran-de-Born) ; et la visite de Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, venue à Bordeaux pour rencontrer un groupe de lycéens allemands, invités par le ministère « pour que toute l'Europe vibre autour des thèmes de la science ». Claudie Haigneré a ensuite visité avec Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, le village des sciences, organisé sur le thème de l'image par Cap-Sciences, à Bordeaux.



Crédit photo : Cap Sciences

## Un métier, un portrait

**Dans quelles circonstances avez-vous fait le choix d'exercer ce métier ?**

Après un cursus universitaire classique, BTS Force de Vente, j'ai dû accomplir mes obligations militaires. Pour des choix personnels, j'ai effectué mon service militaire dans le cadre des contrats de la ville. En conséquence, j'ai été affecté dans un collège situé en zone sensible durant une année scolaire.

C'est à la suite de cette expérience que mon projet de devenir CPE, conseiller principal d'éducation, s'est construit. L'année scolaire suivante, je me suis donc inscrit en 1<sup>re</sup> année de DEUG de Sociologie, puis en même temps j'ai sollicité au rectorat un poste de surveillant d'externat. Après l'obtention d'une licence de sociologie puis d'une licence de sciences de l'éducation, j'ai préparé le concours de CPE à l'IUFM de Bordeaux. En tant que stagiaire IUFM, j'étais en poste au collège «Chante Cigale» de Gujan-Mestras, puis j'ai été affecté au collège de Lège Cap-Ferret où j'exerce depuis 3 ans.

**La mission d'un CPE est-elle transversale au sein d'un établissement ?**

Notre fonction est clivée selon nos responsabilités propres et celles que l'on partage avec les autres acteurs de l'établissement. Nous sommes maître d'œuvre dans 4 domaines :

- *La responsabilité des personnes à l'intérieur et aux abords de l'établissement.* Cela s'opère par la surveillance des mouvements des élèves, de la cour de récréation, de la demi-pension etc., par la gestion de l'équipe vie scolaire et par notre contribution à la politique de prévention des risques.



### Alex Larroza

Conseiller Principal d'Éducation  
au Collège de Lège Cap-Ferret (33)

Au collège de Lège Cap-Ferret, nous accentuons cette prévention particulièrement en alcoologie et en addictologie.

- *La responsabilité de la vie collective et de la discipline générale.* Au-delà de la responsabilité collective, nous devons apporter aux élèves une aide individualisée afin d'améliorer leur comportement, leur travail scolaire et de les aider à gérer s'il y a lieu, leurs problèmes particuliers. Pour cela, on doit être à même de repérer les élèves en difficulté et d'identifier l'origine de leurs problèmes afin d'en apporter les solutions. La discipline a une portée éducative qui est représentée par le règlement intérieur de l'établissement.
- *La responsabilité de la fréquentation scolaire.* On se doit de connaître et de traiter le phénomène de l'absentéisme qui est un des premiers signaux de dysfonctionnement scolaire.
- Pour terminer, le CPE a la charge de la *responsabilité pédagogique de l'internat* lorsque l'établissement en possède.

**Revenons sur les responsabilités partagées avec les autres acteurs de la communauté éducative.**

Je partage notamment l'aide au projet personnel de l'élève en

collaboration avec le conseiller d'orientation psychologue et les enseignants dans la mise en œuvre de l'éducation à l'orientation. Mais aussi la formation à la citoyenneté en aidant les élèves à devenir des citoyens actifs par le biais de la formation des délégués. Ou encore le rôle d'animation en faisant vivre les instances de socialisation comme le Foyer socio-éducatif.

Par ailleurs, le CPE, c'est aussi le trait d'union — entre la fonction sociale qui assure le relais fonctionnel entre le médecin scolaire, l'assistante sociale et les professeurs — et la fonction pédagogique qui doit permettre à tous les élèves de progresser dans l'autonomie de leurs apprentissages.

**Les relations interpersonnelles semblent prépondérantes dans votre quotidien ?**

La base des échanges repose sur la collaboration et le dialogue avec comme pour finalité commune la réussite et l'épanouissement personnel des élèves. Il en va de même avec le chef d'établissement, c'est d'abord une rencontre de deux personnalités et cette rencontre est à mon sens déterminante dans l'amplitude de l'exercice de la fonction.

**Ce rôle multidimensionnel que confère votre fonction fait du CPE un communicant incontournable dans l'établissement ?**

La multiplicité des échanges avec tous les membres de l'équipe éducative font du CPE un carrefour de communication. La diversité de ma fonction me permet de ne pas m'installer dans une routine quotidienne et c'est à mon avis ce qui en fait toute la richesse du métier.

**Peut-on parler de vocation ?**

De mon point de vue, on ne peut pas parler de vocation pour ce métier car celui-ci n'est pas lisible au départ. Nonobstant, il naît d'une envie : celle de travailler avec des adolescents.

SCCCEO  
SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
CRDP d'Aquitaine

## PUBLICATIONS DU CRDP D'AQUITAINE

**Le fait industriel de 1850 à nos jours. Exemples empruntés au patrimoine aquitain**

Objectif : valoriser le patrimoine industriel local et permettre à chaque professeur d'ancrer son enseignement dans l'environnement immédiat des élèves.

**Ile de Gorée et esclavage**

Conçu par des professeurs français et sénégalais, ce cédérom propose une cartographie animée, des textes imprimables, des diaporamas, photos et vidéos.

**Le traumatisme vicariant : étude sur une population de chefs d'établissement**

Collection MGEN, février 2003



Menée par la Mgen et la fondation MAIF sous la conduite du docteur J. Mario Horenstein, la conduite de cette étude auprès d'une population de chefs d'établissement propose des pistes de résolution de difficultés notamment la gestion de conflits et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'établissement.

**Code junior**

Dominique Chagnollaude, Ed. Dalloz



Les droits et obligations des moins de 18 ans.

Véritable guide pratique de la vie à l'école, en famille et en société, le Code junior a pour but de mieux faire connaître aux enfants et aux familles les règles et les applications dans la vie quotidienne.

**Le guide pratique du prof  
Au service du métier d'enseignant**

L'Étudiant sous la direction d'EVA Ségal, Ed. 2003/2004



Cet ouvrage aborde en trois volets tout ce qu'il faut savoir pour réussir sa vie d'enseignant : la classe, de la gestion générale à l'organisation du travail des élèves ; l'établissement public ou privé, de l'école au lycée, comprendre le rôle de l'administration, d'une inspection, d'un rectorat... et la profession d'enseignant.

## Point sur les Conseillers principaux d'éducation

Pour l'année scolaire 2003/2004, l'académie de Bordeaux emploie 570 conseillers principaux d'éducation dont 523 titulaires, répartis par département comme suit : Dordogne (68), Gironde (252), Landes (70), Lot-et-Garonne (67) et Pyrénées-Atlantiques (113). Sous l'autorité du chef d'établissement, les CPE exercent leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement du second degré et à titre exceptionnel dans d'autres établissements ou services relevant de l'Éducation nationale.

Ils assurent un suivi individualisé des élèves et les conseillent dans le choix de leur projet personnel et d'orientation. Leurs responsabilités sont conditionnées par un objectif éducatif en lien avec le projet de l'établissement, impliquant de fait une collaboration avec le corps enseignant et les familles.

Le recrutement des CPE s'effectue par la voie des concours internes et externes. Une fois reçus au concours, les candidats sont nommés conseillers principaux d'éducation stagiaires et effectuent un stage d'un an sanctionné par un certificat d'aptitude aux fonctions de CPE. Si les conditions sont remplies, le CPE est titularisé en qualité de CPE par le recteur de l'académie où il a effectué son stage. Chaque année, le Ministre de l'Éducation nationale détermine le nombre de CPE pour chaque académie.

## Dialogues

Directeur de la publication Patrick Gérard,  
recteur de l'académie de Bordeaux

Conception Service communication

Coordination Clothilde Grard

Conception graphique Véronique Bouchet

Impression Bordeaux impression

Ont participé à ce numéro :

Jean-Michel Guenet, Marianne Baudouin,  
Sylvie Loiseau, Maryvonne Hargous,  
Élisabeth Cizniar Winkler, Ramuntcho Belly

Avec le concours du CRDP d'Aquitaine

Numéro ISSN et dépôt légal 1634-5274

**Ce journal est le vôtre.  
Vous pouvez adresser vos informations  
et vos remarques à :**

[ce.communication@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.communication@ac-bordeaux.fr)